

# TARIFS SPECIAUX SAISON 2019

du lundi 1 octobre 2018 au lundi 30 septembre 2019

## COTISATION SPECIALE LOISIRS-PARENTS

Applicable uniquement aux parents dont l'un des enfants est en école de tennis au TCA, de septembre 2018 à juin 2019, durant l'école de tennis.

1 personne adulte jouant avec son enfant uniquement : **80 €** - 1 couple adulte jouant avec son ou ses enfant uniquement : **100 €**

La licence est obligatoire pour les adultes jouant sur nos courts avec leur enfant.

---

## COTISATION « RESIDENCE SECONDAIRE » sur le BASSIN d'ARCACHON

Uniquement pour un nouvel adhérent \*

**200 €** pour un adulte adhérent et licencié dans un club de tennis    **250 €** pour un adulte non adhérent dans un club de tennis

**350 €** pour un couple

Cette cotisation donne droit de jouer les WEEK-ENDS, VACANCES SCOLAIRES et JOURS FERIES hors période du 14 juillet au 15 août  
Tarif préférentiel pour la location d'un court en dehors de ces périodes : 16 € le court pour une heure ( ou 8 € si le cotisant joue avec un membre du club ).

\* les personnes ayant été cotisante en 2018 ne peuvent bénéficier de cette cotisation.

---

## COTISATION « GRANDS PARENTS » ADHERENTS à l'année au TCA.

**80 €** pour l'année tennistique

Cette cotisation donne droit de jouer pendant les vacances scolaires uniquement avec ses petits enfants et un des grand parent sur le court.